

# CONTRAT de LOCATION

Entre d'une part, le loueur, la société P2A Services, via son département « **VOLANLIB** », RCB Evry 412 131 107,

2 rue Mercure à Montgeron 91 230, et, d'autre part,

**Le tuteur** dont l'identité est déclivée ci-dessous :

NOM.....Prénom.....

Lieu de naissance :

.....

Date : .....N° de Tél :

.....

Adresse : N°....., Voie : .....Nom : .....

..... Ville.....

Code.....

Permis de conduire B délivré le : .....

**TYPE C3**

Immatriculation du V.L.

**DM 206 LA**

Kilomètres au départ :

.....

Kilomètres à l'arrivée :

.....

Date de départ :

.....

Heure de départ :

.....

Heure de retour :

.....

Temps de location :

.....

Commentaires :

.....

.....

.....

Signature :

Par.....

**Apprenti conducteur :**

Nom : .....Prénom.....

Lieu de naissance : .....

Date : .....N° de Tél : .....

Adresse courriel : .....

N° d'enregistrement NEPH.....

Date d'inscription.....

Nb d'heures effectuées en auto-école.....

Par sa signature le locataire déclare avoir lu et accepté les conditions de location. Date avec la mention manuscrite : « Bon pour location »

# CONTRAT de LOCATION

**GENERALITES :**

La volonté de louer un véhicule à double commande auprès de notre société sous-entend l'acceptation du présent contrat.

VOLANPLUS prend comme sincère et véritable les informations mentionnées dans l'annexe 1 du contrat qui est rempli par le locataire qui assure avoir lu les mentions liées aux impossibilités de lui louer le véhicule.

Le présent contrat concerne deux personnes :

- 1) Le tuteur, adulte ayant un permis B depuis plus de 5 ans.
- 2) L'apprenti, personne ayant son livret d'apprentissage en cours de validité mentionnant un minimum de 20 heures en auto-école, ou un adulte ayant déjà son permis de conduire mais qui souhaite se remettre à niveau avec le tuteur.

Il en découle l'acceptation par les parties de toutes les dispositions mentionnées dans les pièces écrites qu'ils signeront.

- 1) DISPOSITIONS GENERALES :

Le présent contrat a pour but de définir les relations entre VOLANPLUS et son client, le tuteur et son apprenti.

Il découlera de ce contrat la mise à disposition d'une automobile à double commande suivant un certain nombre d'heures au gré du client qui s'acquittera du paiement lié à son choix de durée.

## 2) DUREE

VOLANPLUS propose de nombreuses formules au gré du client. Cela va donc de l'heure aux formules de longues durées 20 h et 32 heures.

Pour retenir son horaire d'utilisation le client peut le faire à n'importe quel moment sur notre site : [www. volantplus@.....](http://www.volantplus@.....)

## 3) La TARIFICATION

VOLANPLUS favorise les contrats à longues durées en permettant aux clients de diminuer ainsi le coût horaire d'utilisation dans de grande proportion. (-30%)

Les tarifs évoluant au fil des servitudes économiques le contrat renvoie les parties à l'annexe deux : **TARIFICATION.**